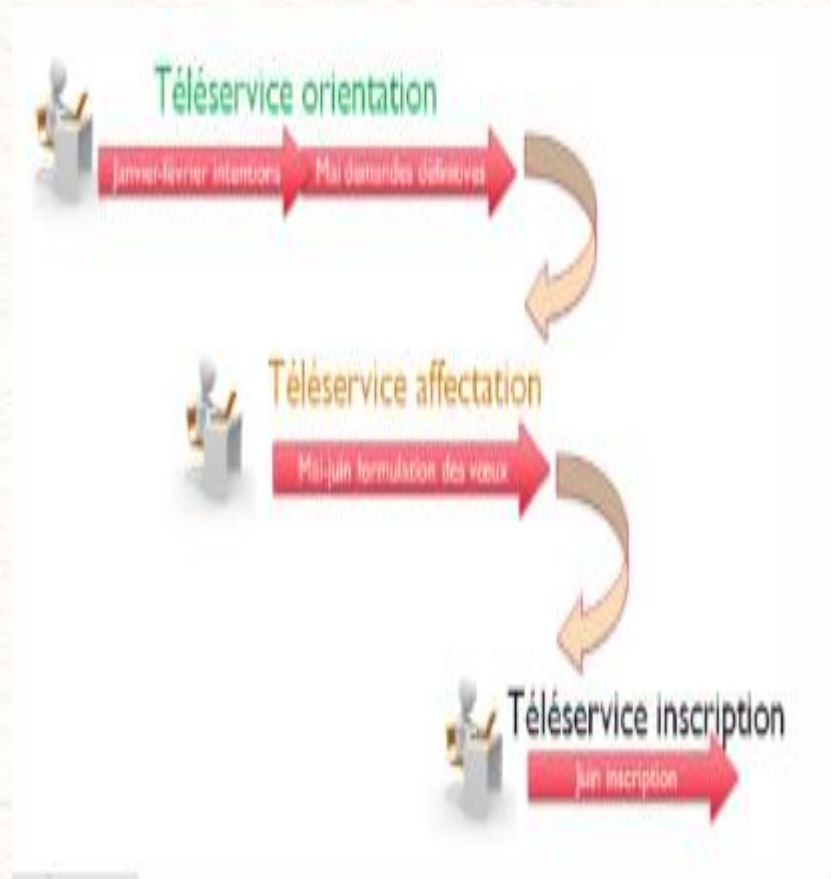
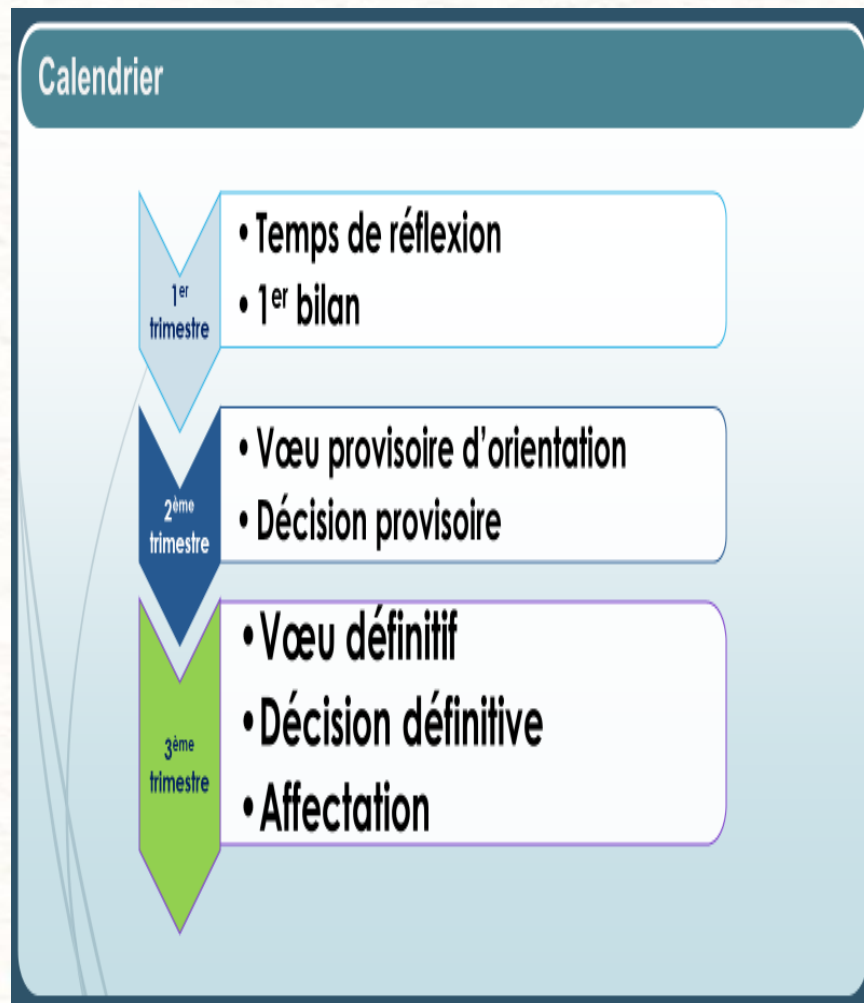


Accompagnement des
parents de 3^{ème} sur
l'orientation, l'affectation, le
DNB, le LSU...

Points abordés

- Le calendrier de fin d'année
- L'orientation
- L'affectation
- Le DNB
- L'ASSR2
- Questions diverses

Pour rappel, les différentes étapes de fin d'année



Le calendrier de l'orientation

Avant
Vœux
provisoires
des familles
Conseil de
classe de
classe 2^{ème}
trimestre

Depuis
le 9 mars
les familles
prennent
connaissance
des avis du
conseil de
classe sur les
vœux
provisoires et
les valident

URGENT

MARS 2020	AVRIL 2020	MAI 2020	JUIN 2020	JUIL. 2020
D 1	M 1	V 1	L 1	M 1
L 2	J 2	S 2	M 2	J 2
M 3	V 3	D 3	M 3	V 3
M 4	S 4	L 4	J 4	S 4
J 5	D 5	M 5	V 5	D 5
V 6	L 6	M 6	S 6	L 6
S 7	M 7	J 7	D 7	M 7
D 8	M 8	V 8	L 8	M 8
L 9	J 9	S 9	M 9	J 9
M 10	V 10	D 10	M 10	V 10
M 11	S 11	L 11	J 11	S 11
J 12	D 12	M 12	V 12	D 12
V 13	L 13	M 13	S 13	L 13
S 14	M 14	J 14	D 14	M 14
D 15	M 15	V 15	L 15	M 15
L 16	J 16	S 16	M 16	J 16
M 17	V 17	D 17	M 17	V 17
M 18	S 18	L 18	J 18	S 18
J 19	D 19	M 19	V 19	D 19
V 20	L 20	M 20	S 20	L 20
S 21	M 21	J 21	D 21	M 21
D 22	M 22	V 22	L 22	M 22
L 23	J 23	S 23	M 23	J 23
M 24	V 24	D 24	M 24	V 24
M 25	S 25	L 25	J 25	S 25
J 26	D 26	M 26	V 26	D 26
V 27	L 27	M 27	S 27	L 27
S 28	M 28	J 28	D 28	M 28
L 29	V 29	L 29	M 29	V 29
M 30	J 30	S 30	M 30	J 30
L 31	M 31	D 31	V 31	M 31



Je souhaite me connecter au téléservice orientation :

1. Se rendre sur Toutatice avec son compte EduConnect
2. Cliquer sur "Scolarité Services 2nd degré"

Form fields for login: "Nom de l'établissement" and "Scolarité Services 2nd degré".

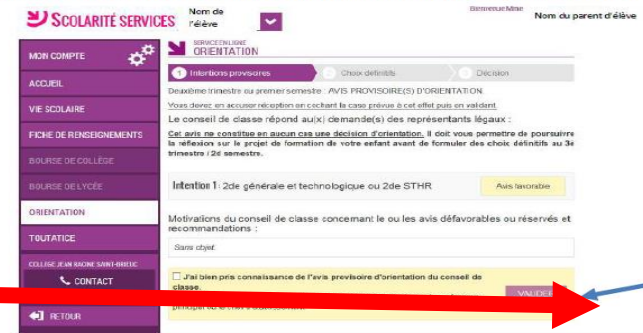
3. Cliquer sur la rubrique orientation

Scolarité Services



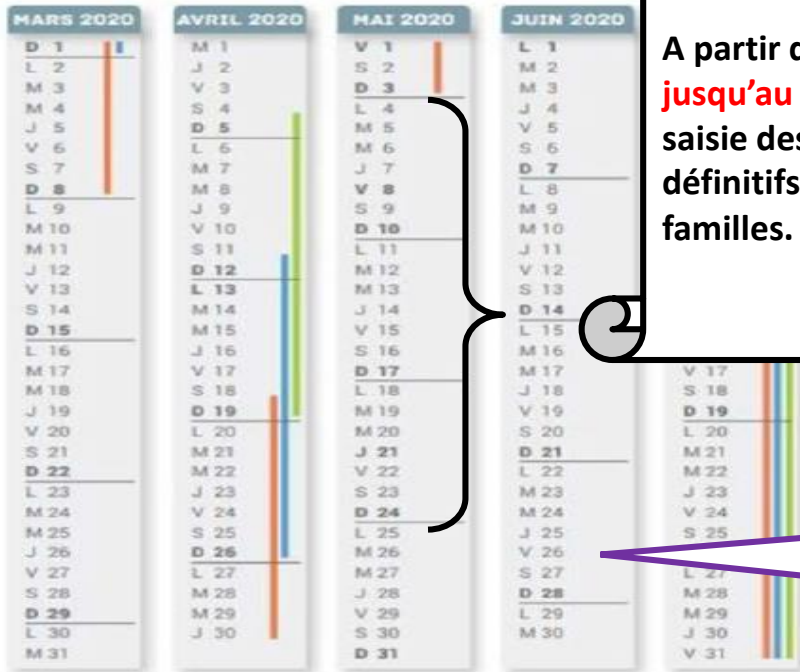
Sur le téléservice orientation, je peux :

- Prendre connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe



Document de communication vers les familles TSO – Académie de Rennes

Comment faire ces vœux d'orientation **définitifs** sur le TSO ?



A partir du **4 mai** et **jusqu'au 24 mai**, saisie des vœux définitifs par les familles.

Mardi 26 mai
Conseil de classe du 3^{ème} trimestre



ACADÉMIE
Rennes

REGIION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION après la 3^e ?

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

- Saisir les choix définitifs pour mon enfant et ordonner les préférences

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRESENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)
Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UN CHOIX

ANNULLER VALIDER

Vous devez compléter le formulaire avant de valider vos choix.

La personne qui a saisi reçoit un mail de confirmation après validation

- Prendre connaissance de la proposition du conseil de classe saisie en ligne par l'établissement et y répondre

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE.
Vous devez donner votre réponse.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Choix 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation demandé : Pâtisserie
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Proposition du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :

- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement

VALIDER

En acceptant, la proposition devient décision d'orientation

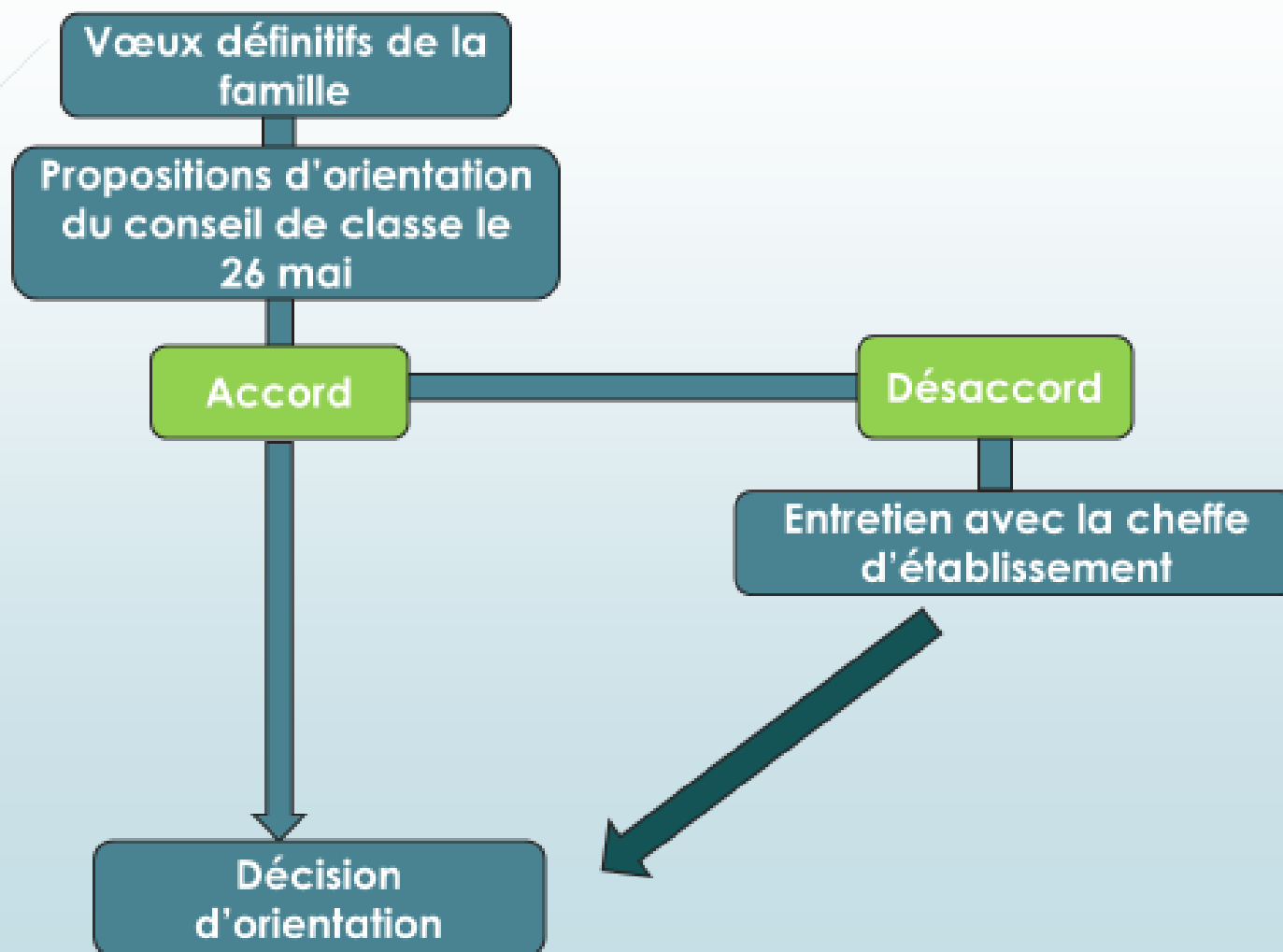
En cas de désaccord, vous devez contacter l'établissement

Prendre connaissance de la proposition du conseil de classe

Répondre à la proposition du conseil de classe

Valider la réponse

La procédure d'orientation finale



Le calendrier de l'affectation

COMMENT DEMANDER UNE FORMATION DANS UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e ?

De quoi ai-je besoin pour
faire ma demande en ligne ?

- Identifiant et mot de passe de mon compte unique EduConnect ou de mon compte France Connect
- Mon adresse de messagerie

Consultation des offres

A PARTIR
DU 20 AVRIL 2020

1
Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte unique EduConnect ou France Connect :
www.toutatice.fr → EduConnect → Scolarité services 2nd degré
J'accède à la rubrique «Affectation après la 3^e»

2
Je consulte le guide *Après la 3^e* pour explorer les possibilités de poursuite d'études et repérer le nom des formations qui m'intéressent.

3
Dans le moteur de recherche, je saisis les formations repérées pour les découvrir plus en détail.

Formulation des demandes

DU 25 MAI
AU 8 JUIN 2020
INCLUS

4
Je me connecte à Scolarité Services / rubrique Affectation après la 3^e pour saisir mes demandes de formations et d'établissements pour l'année prochaine.
Je vérifie l'ordre de mes choix et je les enregistre.

Je pense à effectuer les démarches indiquées pour les formations qui affichent des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.).

Affectation et inscription

DE FIN JUIN
À DÉBUT JUILLET

5
Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.

- Depuis le 20 avril 2020, consultation des offres

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr>

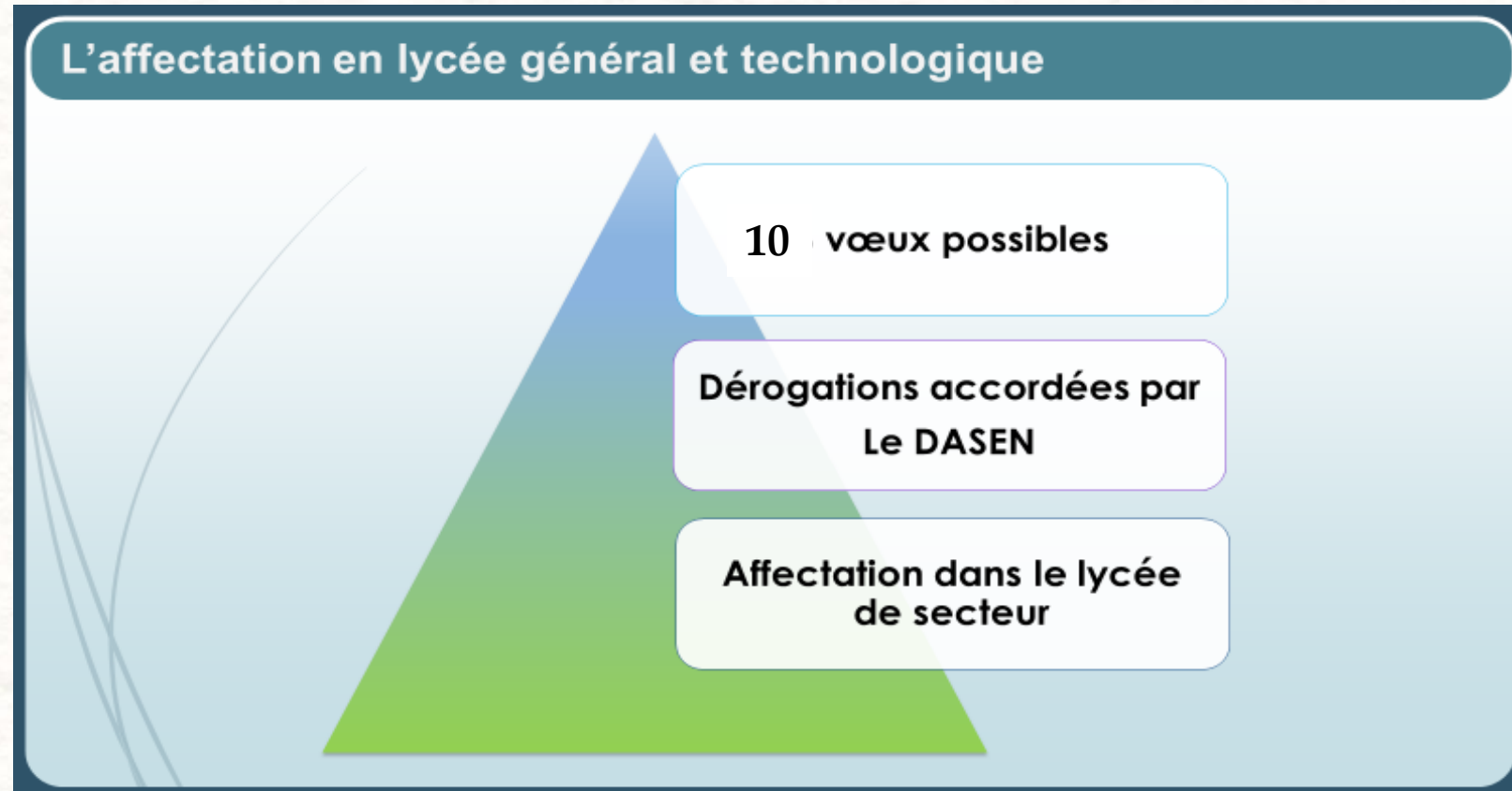
- Du 25 mai et jusqu'au 8 juin inclus
 - Formulation des demandes
 - On ordonne ces choix
 - On fait les demandes de dérogation
- Fin Juin, notification d'affectation
- Début Juillet, inscription dans le nouvel établissement

Formulation des vœux à partir du 25 mai jusqu'au 8 juin



Un guide d'accompagnement à la saisie des vœux via le téléservice affectation vous sera également adressé dans le courant du mois de mai.

Principes



Exemple de l'ancienne version des vœux d'affectation

VŒUX D'AFFECTATION 10 vœux maximum					Avis du chef d'établissement (*) (2)	Avis de gestion (*) (3)
Ordre des vœux	2 nd e générale et technologique ou 2 nd e spécifique	2 nd e professionnelle	1 ^{re} année de CAP	Etablissement ou CFA (1) demandé	1 valeur pour chaque vœu barème avec note	"100" pts, "1000" pts ou "9900" pts ou "pré-inscription"
	<i>Précisez le 2^e enseignement d'exploration souhaité ou Arts du cirque, création culture design, EPS</i>	<i>Précisez les spécialités professionnelles du Bac pro ou du CAP souhaité</i>				
1	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu* :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
2	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
3	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
4	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
5	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
6	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

Demandes de dérogation

Demande de dérogation

Ordre de priorité des motifs de dérogation:

- Elèves souffrant d'un handicap ou bénéficiant d'une prise en charge médicale, à proximité de l'établissement demandé
- Elèves boursiers
- Elèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité
- Elèves dont le domicile est situé en limite du secteur et proche de l'établissement souhaité
- Elèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier: situation particulière liée à un partenariat avec le conservatoire national de la région
- Convenances personnelles

Le DNB, version 2020 à la date du 28 avril 2020

DNB Session 2020

<i>Composantes</i>	<i>Nombre de points en jeu</i>	<i>Mode d'attribution</i>	<i>Particularité de la session 2020</i>
Compétences	400	Evaluation par les enseignants : 8 compétences sur 50 points 4 niveaux de validation : 10 – 25 – 40 – 50	Maintenu
Oral	100	Oral devant un jury	ANNULE
Examen final	300	Français : 100 Math : 100 HG EMC : 50 Sciences : 50	Les notes d'examen sont remplacées par les moyennes obtenues sur l'année. (processus exact en attente)

A retenir :

- ☞ Le DNB 2020 comprendra 700 points au lieu de 800.
- ☞ Un élève obtiendra son diplôme s'il atteint 350 points.

Remarque :

- ☞ Les mentions sont maintenues (AB : 12/20 ; B :14/20 ; TB : 16/20)

L'ASSR2, pas d'information à ce jour sur les conditions de passation

Vos interlocuteurs privilégiés :

- Les personnels administratifs

- Mme Garçon, secrétaire de direction (dérogation, inscription, ...)
- L'équipe de direction

- La Psy-EN, Mme Becot, melanie.becot@ac-rennes.fr pour les choix d'orientation, les procédures administratives d'orientation et d'affectation

- Les professeurs principaux qui sont dans l'échange avec leurs élèves

Comment ?

- Par Pronote pour les échanges entre les élèves et leurs professeurs
- Sur ce.0350965j@ac-rennes.fr pour les échanges avec l'administration et la direction
- Par téléphone au 02.99.50.66.26
- Les documents de demande de dérogation et d'aide à l'orientation et l'affectation seront déposer sur le site du collège pour consultation et le cas échéant, téléchargement. www.collegelelandryrennes.ac-rennes.fr

**Merci
pour votre
attention**

Vos questions